

PRÉF 05
09/10/2013

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE LARDIER VALENCA
DEPARTEMENT des HAUTES-ALPES**

SEANCE du 26.09.13

N° 2013-54

Nombre de Conseillers :

En exercice: 11 Présents: 11

L'an deux mil treize et le 26 Septembre 2013 à 20H30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 Septembre 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Rémi COSTORIER, René COQ, Jean Claude FAURE, Pierre POUILLARD, Laurent ALLAUD, Raymond PARA, Roger MARTIN, Gérard MEYSSONNIER, Joël ROBERT, Danielle BLANC, Noëlle STEFANI.

Secrétaire de séance : Danielle BLANC

Objet : **Avenant au Contrat Enfance Jeunesse « CAF »**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que suite à la délibération N° 2013-45 prise le 22 juillet 2013 pour renouveler le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF, il y a lieu de délibérer à nouveau pour signer un avenant qui concerne le rajout de 2 actions.

Ces deux actions concerne l'intégration dans le contrat actuel de :

- la mise en place à titre expérimental de 2 semaines d'ouverture pour les enfants de 4 à 5 ans aux vacances de la Toussaint,
- l'ouverture d'une semaine supplémentaire pour les 6/14 ans aux vacances de la Toussaint.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

-Autorise Monsieur le Maire à signer avec la CAF des Hautes-Alpes l'avenant au contrat Enfance Jeunesse ainsi que tout document nécessitant la réalisation de ce contrat.

Le Maire

Rémi COSTORIER

